

Il en va autrement quand il s'agit du témoignage divin. Ce témoignage étant de l'ordre *surnaturel*, l'homme ne peut par les seules lumières de son intelligence et les seules forces de sa raison arriver à cette conviction *inébranlable* qui soumet son intelligence et son cœur à la lumière supérieure de la *révélation*, et incline sa volonté à accepter avec une *certitude absolue* tout ce qu'il a plu à Dieu de révéler à son Eglise. Il lui faut pour cela un secours *surnaturel*, une grâce spéciale, qui soit à l'œil de son âme ce que le télescope de l'astronome est à l'œil de son corps ; une grâce qui éclaire son intelligence, touche son cœur, et incline sa volonté à accepter pleinement les enseignements de la foi ; " car le Verbe de Dieu est la lumière véritable qui " éclaire tout homme venant en ce monde." (Joa. c. 1 v. 9.)

Et St. Paul dit aux Ephésiens (c. 5. v. 14) " Levez-vous, vous qui dormez. Sortez d'entre les " morts, et Jésus Christ vous *éclairera*."

Voilà pourquoi l'Eglise fait demander à tous ses enfants au jour de leur baptême ce don *surnaturel* de la foi qui est un des effets de ce sacrement et le principe de la vie surnaturelle : car le juste vit de la foi, et " sans la foi, il est impossible de plaire à Dieu." (Héb. c. 11. v. 6.)

Et St. Jean nous dit que c'est la foi au Fils de Dieu qui nous donne la vie éternelle.

Tel est l'enseignement que l'Eglise nous donne